



AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION



Les actionnaires de la société « **COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC - CTM.SA** », société anonyme au capital de 122 597 800,00 dirhams divisé en 1 225 978 actions de 100 dirhams chacune et dont le siège social est à Casablanca, Km 13,5 Autoroute Casablanca-Rabat, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le n°30831, sont convoqués en **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**, au siège social de la CTM le,

Mardi 23 juin 2026 A 10 HEURES

À l'effet de délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur la situation de la société et la présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur ledit exercice ;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 ;
- Approbation de ces comptes et conventions ;
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Renouvellement du mandat d'un administrateur ;
- Renouvellement du mandat des administrateurs indépendants ;
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes ;
- Fixation des jetons annuels de présence à allouer au Conseil d'Administration ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs à conférer.

Il est à rappeler que les actionnaires peuvent assister à cette Assemblée Générale sur simple justification de leur identité, à condition, soit d'être inscrits sur les registres sociaux cinq (5) jours avant l'Assemblée s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par l'article 117 de la loi 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par les textes subséquents, disposent d'un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis, pour demander l'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée. Leurs demandes doivent parvenir au siège social en recommandé avec accusé de réception.

Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social.

Le projet des résolutions qui seront soumis à cette assemblée tel qu'il est arrêté par le Conseil d'administration se présente comme suit :

Le Conseil d'Administration

TEXTE DU PROJET DES RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve lesdits comptes et rapports, se soldant par un bénéfice net comptable de **70 171 925,75 Dirhams**.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir entendu la lecture de l'extrait du rapport de gestion du Conseil d'administration relatif aux comptes consolidés du Groupe CTM et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve lesdits comptes et rapports, se soldant par un bénéfice net part du Groupe de **56 204 KDh**.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi du 30 Août 1996, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle donne aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2025.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir pris acte de la proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 2025 comme suit :

Bénéfice net comptable	70 171 925,75 dirhams
Réserve légale (au plafond)	- dirhams
Solde	70 171 925,75 dirhams
Report à nouveau antérieur	94 741 177,24 dirhams
Bénéfice distribuable	164 913 102,99 dirhams
Dividendes	31 875 428,00 dirhams
Reliquat à reporter à nouveau	133 037 674,99 dirhams

L'Assemblée Générale des actionnaires décide de la distribution d'un dividende de **26 Dhs** par action au titre de l'exercice 2025. Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 28 septembre 2026 auprès de BANK OF AFRICA.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, décide d'allouer aux administrateurs des jetons de présence, au titre de l'exercice 2025, dont le montant sera déterminé par l'Assemblée générale.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

Compte tenu de l'arrivée à échéance du mandat d'un administrateur, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires décide de renouveler le mandat de Monsieur Hicham EL AMRANI pour une durée légale et statutaire de six (6) années qui prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2031.

HUITIÈME RÉSOLUTION

Compte tenu de l'arrivée à échéance du mandat des administrateurs indépendants, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires décide de renouveler le mandat de Messieurs Hassan LAAZIRI et Mustapha ELOUAFI pour une durée légale et statutaire de trois (3) années qui prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028.

NEUVIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle prend également acte de l'arrivée à échéance du mandat des commissaires aux comptes Forvis Mazars et Deloitte Audit et décide de le renouveler pour une durée légale et statutaire de trois (3) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028.

DIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, pour accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.



RÉSULTATS ANNUELS COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2025



ACTIF	EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025			
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Exercice précédent Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	5 456 263,04	2 956 505,22	2 499 757,82	3 333 010,43
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir	5 456 263,04	2 956 505,22	2 499 757,82	3 333 010,43
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	26 050 667,64	22 126 103,18	3 924 564,46	2 255 941,11
Immobilisations en recherche & développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits & valeurs similaires	23 967 467,64	22 126 103,18	1 841 364,46	860 741,11
Fonds commercial	1 200 000,00	-	1 200 000,00	1 200 000,00
Autres immobilisations incorporelles	883 200,00	-	883 200,00	195 200,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	945 236 225,53	597 898 588,57	347 337 636,96	358 399 739,84
Terrains	59 191 788,37	-	59 191 788,37	60 930 063,35
Constructions	269 827 606,69	212 555 856,93	57 271 749,76	64 299 318,70
Installations techniques, matériel & outillages	16 523 097,13	13 415 757,87	3 107 339,26	1 469 779,43
Matériel de transport	547 144 255,40	330 208 707,17	216 935 548,23	224 468 865,11
Mobilier de bureau & aménagements divers	48 310 164,22	39 877 721,17	8 432 443,05	5 744 564,72
Autres immobilisations corporelles	399 850,01	380 268,42	19 581,59	35 616,43
Immobilisations corporelles en cours	3 839 463,71	1 460 277,01	2 379 186,70	1 451 532,10
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	345 333 489,97	23 150 413,97	322 183 076,00	344 231 875,00
Prêts immobilisés	239 569,33	239 569,33	-	-
Autres créances financières	806 519,64	806 519,64	-	-
Titres de participation	344 287 401,00	22 104 325,00	322 183 076,00	344 231 875,00
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
ÉCART DE CONVERSION ACTIF (E)	-	-	-	-
Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-
Augmentation des dettes financières	-	-	-	-
TOTAL I (A + B + C + D + E)	1 322 076 646,18	646 131 610,94	675 945 035,24	708 220 566,38
STOCKS (F)	9 810 337,48	924 711,68	8 885 625,80	8 068 960,35
Marchandises	-	-	-	-
Matières et fournitures consommables	9 810 337,48	924 711,68	8 885 625,80	8 068 960,35
Produits en cours	-	-	-	-
Produits intermédiaires et résiduels	-	-	-	-
Produits finis	-	-	-	-
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	264 152 480,73	21 218 189,13	242 934 291,60	135 805 165,23
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	102 997,52	-	102 997,52	1 475 920,68
Clients et comptes rattachés	237 620 955,35	21 218 189,13	216 402 766,22	116 457 664,30
Personnel débiteur	1 404 530,80	-	1 404 530,80	1 343 113,75
État débiteur	25 021 464,88	-	25 021 464,88	14 663 260,65
Comptes d'associés débiteurs	-	-	-	-
Autres débiteurs	2 532,18	-	2 532,18	378 887,70
Comptes de régularisation actif	-	-	-	1 486 318,15
TITRES & VALEURS DE PLACEMENT (H)	-	-	-	186 120 134,05
ÉCART DE CONVERSION ACTIF (I) (Éléments circulants)	-	-	-	-
TOTAL II (F + G + H + I)	273 962 818,21	22 142 900,81	251 819 917,40	329 994 259,63
TRÉSORERIE - ACTIF	11 289 762,09	746 042,00	10 543 720,09	9 667 246,54
Chèques & valeurs à encaisser	847 495,17	-	847 495,17	658 945,32
Banques, Trésorerie Générale & Chèques postaux débiteurs	8 362 637,75	746 042,00	7 616 595,75	7 012 690,32
Caisse, régies d'avances & accreditifs	2 079 629,17	-	2 079 629,17	1 995 610,90
TOTAL III	11 289 762,09	746 042,00	10 543 720,09	9 667 246,54
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	1 607 329 226,48	669 020 553,75	938 308 672,73	1 047 882 072,55

PASSIF	EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	
	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES	410 532 466,14	371 009 990,39
Capital social ou personnel (1)	122 597 800,00	122 597 800,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	42 437 700,00	42 437 700,00
Écarts de réévaluation	-	-
Réserve légale	12 259 780,00	12 259 780,00
Autres réserves	68 324 083,15	68 324 083,15
Report à nouveau (2)	94 741 177,24	55 502 840,67
Résultats net en instance d'affectation (2)	-	-
Résultat net de l'exercice (2)	70 171 925,75	69 887 786,57
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	410 532 466,14	371 009 990,39
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	-	-
Subvention d'investissement	-	-
Provisions réglementées	-	-
DETTES DE FINANCEMENT (C)	316 427 433,93	332 056 131,67
Emprunts obligataires	240 000 000,00	330 000 000,00
Autres dettes de financement	76 427 433,93	2 056 131,67
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	7 069 059,64	5 662 909,34
Provisions pour risques	4 252 334,64	4 229 567,34
Provisions pour charges	2 816 725,00	1 433 342,00
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	-	-
Augmentation des créances immobilisées	-	-
Diminution des dettes de financement	-	-
TOTAL I (A + B + C + D + E)	734 028 959,71	708 729 031,40
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	201 273 879,02	328 947 207,15
Fournisseurs et comptes rattachés	64 137 223,47	63 604 023,80
Clients créditeurs, avances et acomptes	14 136 820,48	18 348 020,76
Personnel	22 896 928,81	22 172 608,52
Organismes sociaux	12 746 481,98	12 678 536,23
État	39 234 276,09	36 620 633,95
Comptes d'associés	1 150 043,21	832 271,15
Autres créanciers	5 926 990,79	132 771 595,03
Comptes de régularisation - passif	41 045 114,19	41 919 517,71
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	3 005 834,00	10 205 834,00
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (ÉLÉMENTS CIRCULANTS) (H)	-	-
TOTAL II (F + G + H)	204 279 713,02	339 153 041,15
TRÉSORERIE PASSIF	-	-
Crédits d'escompte	-	-
Crédits de trésorerie	-	-
Banques (Soldes créditeurs)	-	-
TOTAL III	-	-
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	938 308 672,73	1 047 882 072,55

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), Déficitaire (-)

NATURE	EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025			
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	Totaux de l'exercice 3 = 2 + 1	Totaux de l'exercice précédent 4
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Ventes de biens et services produits	556 039 243,41	-	556 039 243,41	540 973 754,45
CHIFFRES D'AFFAIRES	556 039 243,41	-	556 039 243,41	540 973 754,45
Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	-	-	-	-
I Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	3 179 495,59	-	3 179 495,59	3 117 400,62
Reprises d'exploitation : transferts de charges	13 844 782,35	-	13 844 782,35	15 435 916,17
TOTAL I	573 063 521,35	-	573 063 521,35	559 527 071,24
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus (2) de marchandises	-	-	-	-
Achats consommés (2) de matières et fournitures	152 368 933,14	-	152 368 933,14	174 580 931,17
II Autres charges externes	89 972 521,72	-	89 972 521,72	103 652 304,64
Impôts et taxes	7 661 887,62	-	7 661 887,62	8 442 193,40
Charges de personnel	156 400 507,00	-	156 400 507,00	146 904 365,32
Autres charges d'exploitation	1 352 500,00	-	1 352 500,00	1 100 000,00
Dotations d'exploitation	96 321 450,64	-	96 321 450,64	82 897 059,23
TOTAL II	504 077 800,12	-	504 077 800,12	517 576 853,76
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-	-	68 985 721,23	41 950 217,48
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres financiers	998 667,00	-	998 667,00	6 143 597,00
IV Gains de change	62 817,58	-	62 817,58	11 461,22
Intérêts et autres produits financiers	5 992 423,66	-	5 992 423,66	3 113 079,87
Reprises financières : transferts de charges	-	-	-	-
TOTAL IV	7 053 908,24	-	7 053 908,24	9 268 138,09
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	12 758 020,08	-	12 758 020,08	9 316 002,89
Pertes de change	133 027,44	-	133 027,44	38 624,73
V Autres charges financières	-	-	-	-
Dotations financières	20 132 000,00	-	20 132 000,00	339 400,00
TOTAL V	33 023 047,52	-	33 023 047,52	9 694 027,62
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	-	-	-25 969 139,28	-425 889,53
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)	-	-	43 016 581,95	41 524 327,95

NATURE	EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025			
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	Totaux de l'exercice 3 = 2 + 1	Totaux de l'exercice précédent 4
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)	0,00	0,00	43 016 581,95	41 524 327,95
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	50 919 525,11	-	50 919 525,11	56 788 916,73
Subventions d'équilibre	-	-	-	4 459 115,05
VIII Reprises sur subventions d'investissement	-	-	-	-
Autres produits non courants	9 725 653,37	-	9 725 653,37	878 356,86
Reprises non courantes : transferts de charges	14 590 616,96	-	14 590 616,96	592 968,35
TOTAL VIII	75 235 795,44	-	75 235 795,44	62 719 356,99
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	1 738 274,98	-	1 738 274,98	2 868 072,78
Subventions accordées	-	-	-	-
IX Autres charges non courantes	24 470 336,91	-	24 470 336,91	4 870 834,55
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	318 347,75	-	318 347,75	3 350 589,04
TOTAL IX	26 526 959,64	-	26 526 959,64	11 089 496,37
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)	-	-	48 708 835,80	51 629 860,62
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + ou - X)	-	-	91 725 417,75	93 154 188,57
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	-	-	21 553 492,00	23 266 402,00
XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)	-	-	70 171 925,75	69 887 786,57
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	-	-	655 353 225,03	631 514 566,32
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	-	-	585 181 299,28	561 626 779,75
XVI RESULTAT NET (XIV - XV)	-	-	70 171 925,75	69 887 786,57

(1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.



ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G) EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

I. Tableau de formation des résultats (TFR)		Exercice	Exercice précédent
1	Ventes de Marchandises (en l'état)	-	-
2	- Achats de marchandises	-	-
I	= MARGE BRUTES VENTES EN L'ÉTAT	-	-
	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3 + 4 + 5)	556 039 243,41	540 973 754,45
3	Ventes de biens et services produits	556 039 243,41	540 973 754,45
4	Variation de stocks produits	-	-
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6 + 7)	242 341 454,86	278 233 235,81
6	Achats consommés de matières et fournitures	152 368 933,14	174 580 931,17
7	Autres charges externes	89 972 521,72	103 652 304,64
IV	= VALEUR AJOUTÉE : (I + II + III)	313 697 788,55	262 740 518,64
8	+ Subventions d'exploitation	-	-
V	- Impôts et taxes	7 661 887,62	8 442 193,40
10	- Charges de personnel	156 400 507,00	146 904 365,32
	= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)	149 635 393,93	107 393 959,92
11	+ Autres produits d'exploitation	3 179 495,59	3 117 400,62
12	- Autres charges d'exploitation	1 352 500,00	1 100 000,00
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	13 844 782,35	15 435 916,17
14	- Dotations d'exploitation	96 321 450,64	82 897 059,23
VI	= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	68 985 721,23	41 950 217,48
VII	+ ou - RÉSULTAT FINANCIER	-25 969 139,28	-425 889,53
VIII	= RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	43 016 581,95	41 524 327,95
IX	+ ou - RÉSULTAT NON COURANT	48 708 835,80	51 629 860,62
15	- Impôts sur les résultats	21 553 492,00	23 266 402,00
X	= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	70 171 925,75	69 887 786,57

II. CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT

1	Résultat de l'exercice		
	- Bénéfice (+)	70 171 925,75	69 887 786,57
	- Perte (-)	-	-
2	+ Dotations d'exploitation (1)	92 216 606,49	79 603 007,37
3	+ Dotations financières (1)	20 000 000,00	339 400,00
4	+ Dotations non courantes (1)	318 347,75	1 340 426,05
5	- Reprises d'exploitation (2)	1 433 342,00	872 986,00
6	- Reprises financières (2)	-	-
7	- Reprises non courantes (2) (3)	295 580,45	428 663,35
8	- Produits de cession d'immobilisations	50 919 525,11	56 788 916,73
9	+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	1 738 274,98	2 868 072,78
I	CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	131 796 707,41	95 948 126,69
10	- Distributions de bénéfices	30 649 450,00	18 389 670,00
II	= AUTOFINANCEMENT	101 147 257,41	77 558 456,69

ÉTAT DES DÉROGATIONS EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

INDICATION DES DÉROGATIONS	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I- DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX	NÉANT	NÉANT
II- DÉROGATIONS AUX MÉTHODES D'ÉVALUATION	NÉANT	NÉANT
III- DÉROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	NÉANT	NÉANT

TABLEAU DE FINANCEMENT Exercice du 01/01/2025 AU 31/12/2025

I. SYNTHÈSES DES MASSES DU BILAN	Exercice	Exercice précédent	Variation A - B	
			Emplois	Ressources
	A	B	C	D
1 Financement permanent	734 028 959,71	708 729 031,40	-	25 299 928,31
2 Moins actif immobilisé	675 945 035,24	708 220 566,38	-	32 275 531,14
3 FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1 - 2) (A)	58 083 924,47	508 465,02	-	57 575 459,45
4 Actif circulant	251 819 917,40	329 994 259,63	-	78 174 342,23
5 Moins Passif circulant	204 279 713,02	339 153 041,15	134 873 328,13	-
6 BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4 - 5) (B)	47 540 204,38	-9 158 781,52	56 698 985,90	-
7 TRÉSORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) (A - B)	10 543 720,09	9 667 246,54	876 473,55	-

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		101 147 257,41		77 558 456,69
+ Capacité d'autofinancement		131 796 707,41		95 948 126,69
- Distributions de bénéfices		30 649 450,00		18 389 670,00
CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		53 930 424,11		56 935 916,73
+ Cessions d'immobilisations incorporelles		-		-
+ Cessions d'immobilisations corporelles		50 919 525,11		56 788 916,73
+ Cessions d'immobilisations financières		3 010 899,00		147 000,00
+ Récupérations sur créances immobilisées		-		-
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)		-		-
+ Augmentations de capital, apports		-		-
+ Subventions d'investissement		-		-
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)		81 160 962,26		300 010 000,00
I. TOTAL DES RESSOURCES STABLES (A + B + C + D)		- 236 238 643,78		- 434 504 373,42
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	81 873 524,33		439 754 479,47	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	2 021 365,24		114 150,00	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	78 890 059,09		132 640 329,47	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	962 100,00		307 000 000,00	
+ Augmentation des créances immobilisées	-		-	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	96 789 660,00		30 271 000,00	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	-		4 166 263,04	
II. TOTAL EMPLOIS STABLES (E + F + G + H)	178 663 184,33		474 191 742,51	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)	56 698 985,90		-	101 894 216,36
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE	876 473,55		- 62 206 847,27	
TOTAL GÉNÉRAL	236 238 643,78	236 238 643,78	536 398 589,78	536 398 589,78

(1) nettes de primes de remboursement

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

NATURE DES CHANGEMENTS	Justifications du Changement	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I CHANGEMENT AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION	NÉANT	NÉANT
II CHANGEMENT AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION	NÉANT	NÉANT

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

NATURE	Montant brut début exercice	Augmentation				Diminution			Montant brut fin exercice
		Acquisition	Production par l'entreprise elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement		
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	5 456 263,04	-	-	-	-	-	-	5 456 263,04	
Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-	-	-	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	5 456 263,04	-	-	-	-	-	-	5 456 263,04	
Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 029 302,40	2 021 365,24	-	-	-	-	-	26 050 667,64	
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	22 634 102,40	1 333 365,24	-	-	-	-	-	23 967 467,64	
Fonds commercial	1 200 000,00	-	-	-	-	-	-	1 200 000,00	
Autres immobilisations incorporelles	195 200,00	688 000,00	-	-	-	-	-	883 200,00	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	932 972 857,51	78 890 059,09	-	-	66 626 691,07	-	-	945 236 225,53	
Terrains	60 930 063,35	-	-	-	1 738 274,98	-	-	59 191 788,37	
Constructions	267 735 982,36	2 091 624,33	-	-	-	-	-	269 827 606,69	
Installations techniques, matériel et outillage	14 479 762,45	2 043 334,68	-	-	-	-	-	16 523 097,13	
Matériel de transport	543 628 091,18	68 404 580,31	-	-	64 888 416,09	-	-	547 144 255,40	
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	20 643 778,11	2 295 151,17	-	-	-	-	-	22 938 929,28	
Matériel informatique	22 243 520,94	3 127 714,00	-	-	-	-	-	25 371 234,94	
Autres immobilisations corporelles	399 850,01	-	-	-	-	-	-	399 850,01	
Immobilisations corporelles en cours	2 911 809,11	927 654,60	-	-	-	-	-	3 839 463,71	
TOTAL	962 458 422,95	80 911 424,33	-	-	66 626 691,07	-	-	976 743 156,21	



RÉSULTATS ANNUELS COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2025



TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur les immobilisations sorties (Cessions)	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEUR	2 123 252,61	833 252,61	-	2 956 505,22
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 123 252,61	833 252,61	-	2 956 505,22
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 773 361,29	352 741,89	-	22 126 103,18
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques droits et valeurs similaires	21 773 361,29	352 741,89	-	22 126 103,18
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	573 112 840,66	88 213 886,99	64 888 416,09	596 438 311,56
Terrains	-	-	-	-
Constructions	203 436 663,66	9 119 193,27	-	212 555 856,93
Installations techniques; matériel et outillage	13 009 983,02	405 774,85	-	13 415 757,87
Matériel de transport	319 159 226,07	75 937 897,19	64 888 416,09	330 208 707,17
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	37 142 734,33	2 734 986,84	-	39 877 721,17
Autres immobilisations corporelles	364 233,58	16 034,84	-	380 268,42
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL	597 009 454,56	89 399 881,49	64 888 416,09	621 520 919,96

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable Nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
SACAR		Transport			19 200,00	-				
GARE ROUTIÈRE DE SALÉ		Transport			90 000,00	-				
GARE ROUTIÈRE DE FÈS		Transport			49 200,00	-				
STE ERRIANE EL MAGHRIBIA		Alimentaire			1 616 500,00	329 775,00				
CTM MESSAGERIE	2521050	Transport Messagerie	36 750 000,00	99,99%	36 749 500,00	36 749 500,00	31/12/2025	90 504 884,65	5 370 619,68	
CTM TOURISME	2521051	Transport Touristique	300 000,00	99,87%	299 600,00	-	31/12/2025	5 337 944,22	661 232,36	998 667,00
ISSAL TRANSPORTS	4906830	Transport du Personnel	300 000,00	99,87%	299 600,00	-	31/12/2025	1 148 148,08	78 797,95	
GARE ROUTIERE DE TETOUAN		Transport			60 000,00	-				
ISSAL MADINA SA	60140419	Transport Urbain	300 000,00	50,87%	152 600,00	152 600,00	31/12/2025	17 702 780,93	4 351 892,52	
AFRICA MOROCCO LINKS (AML) SA	18787923	Transport maritime	460 000 000,00	50,99%	303 989 101,00	283 989 101,00	31/12/2025	-130 408 159,22	-63 609 398,68	
ISSAL FES SA	66291274	Transport Urbain	300 000,00	99,87%	299 600,00	299 600,00	31/12/2025	2 579 458,22	2 279 458,22	
ISSAL URBAIN SA	71020063	Transport Urbain	1 000 000,00	50,98%	509 800,00	509 800,00	31/12/2025	1 069 940,83	69 940,83	
ISSAL TANGER SA	71041485	Transport Urbain	300 000,00	50,90%	152 700,00	152 700,00	31/12/2025	545 992,26	245 992,26	
TOTAL			499 250 000,00	-	344 287 401,00	322 183 076,00		-11 519 010,03	-50 551 464,86	998 667,00

TABLEAU DES PROVISIONS

EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

NATURE	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	4 610 690,98	-	20 000 000,00	-	-	-	-	24 610 690,98
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	5 662 909,34	2 816 725,00	-	318 347,75	1 433 342,00	-	295 580,45	7 069 059,64
Sous-Total (A)	10 273 600,32	2 816 725,00	20 000 000,00	318 347,75	1 433 342,00	-	295 580,45	31 679 750,62
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	28 962 237,17	4 104 844,15	-	-	3 829 144,00	-	7 095 036,51	22 142 900,81
* Stocks	756 681,22	924 711,68	-	-	756 681,22	-	-	924 711,68
* Créances	28 205 555,95	3 180 132,47	-	-	3 072 462,78	-	7 095 036,51	21 218 189,13
* Titres et valeurs de placement	-	-	-	-	-	-	-	-
5. Autres Provisions pour risques et charges	10 205 834,00	-	-	-	-	-	7 200 000,00	3 005 834,00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	614 042,00	-	132 000,00	-	-	-	-	746 042,00
Sous-Total (B)	39 782 113,17	4 104 844,15	132 000,00	-	3 829 144,00	-	14 295 036,51	25 894 776,81
TOTAL (A + B)	50 055 713,49	6 921 569,15	20 132 000,00	318 347,75	5 262 486,00	-	14 590 616,96	57 574 527,43



RÉSULTATS ANNUELS COMPTES SOCIAUX

AU 31 DÉCEMBRE 2025



TABLEAU DES CRÉANCES		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025						
CRÉANCES	TOTAL	Analyse par Échéances			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'État et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par des Effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	1 046 088,97	806 519,64	-	239 569,33	-	-	-	-
* Prêts immobilisés	239 569,33	-	-	239 569,33	-	-	-	-
* Autres créances financières	806 519,64	806 519,64	-	-	-	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	264 152 480,73	-	240 270 615,58	23 881 865,15	731 067,97	232 488 307,73	14 667 130,85	-
* Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	102 997,52	-	102 997,52	-	-	-	-	-
* Clients et comptes rattachés	237 620 955,35	-	213 739 090,20	23 881 865,15	729 635,79	207 466 842,85	14 667 130,85	-
* Personnel	1 404 530,80	-	1 404 530,80	-	-	-	-	-
* État	25 021 464,88	-	25 021 464,88	-	-	25 021 464,88	-	-
* Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-	-
* Autres débiteurs	2 532,18	-	2 532,18	-	1 432,18	-	-	-
* Compte de régularisation - Actif	-	-	-	-	-	-	-	-

TABLEAU DES DETTES		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025						
DETTES	TOTAL	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'État et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
DE FINANCEMENT	316 427 433,93	240 204 249,93	76 223 184,00	-	-	-	-	-
* Emprunts obligataires	240 000 000,00	180 000 000,00	60 000 000,00	-	-	-	-	-
* Autres dettes de financement	76 427 433,93	60 204 249,93	16 223 184,00	-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT	201 273 879,02	-	199 794 060,81	1 479 818,21	509 309,32	49 458 345,94	545 622,05	6 958 207,00
* Fournisseurs et comptes rattachés	64 137 223,47	-	64 137 223,47	-	232 461,06	6 958 207,00	299 599,85	6 958 207,00
* Clients créditeurs, avances et acomptes	14 136 820,48	-	13 807 045,48	329 775,00	-	-	-	-
* Personnel	22 896 928,81	-	22 896 928,81	-	-	-	-	-
* Organismes sociaux	12 746 481,98	-	12 746 481,98	-	-	3 265 862,85	-	-
* État	39 234 276,09	-	39 234 276,09	-	-	39 234 276,09	-	-
* Comptes d'associés	1 150 043,21	-	-	1 150 043,21	-	-	-	-
* Autres créanciers	5 926 990,79	-	5 926 990,79	-	276 848,26	-	246 022,20	-
* Comptes de régularisation - Passif	41 045 114,19	-	41 045 114,19	-	-	-	-	-

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025				
TIERS CRÉDITEURS OU DÉBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2) et (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée À la date de clôture	
SÛRETÉS DONNÉES			NÉANT			
SÛRETÉS REÇUES	170 000,00	Hypothèque	DIVERS	Membre du personnel	117 808,06	

(1) - Gage - Hypothèque - Nantissement - Warrant - Autres (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATION DE CRÉDIT-BAIL		EXERCICE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025	
ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant Exercice	Montant Exercice Précédent	
ENGAGEMENT DONNÉS			
* Avals et cautions	1 216 419,65	1 229 855,65	
* engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires			
* autres engagements donnés			
TOTAL (1)	1 216 419,65	1 229 855,65	
<i>(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées</i>			
ENGAGEMENTS REÇUS			
* Avals et cautions	24 637 256,32	35 520 973,52	
* Autres engagements reçus			
TOTAL	24 637 256,32	35 520 973,52	

Aux Actionnaires de la société

COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC « C.T.M. » S.A.
Km 13,5 Autoroute Casablanca-Rabat –Sidi Bernoussi
Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 juin 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Compagnie de Transports au Maroc « C.T.M. » S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 410.532.466,14 dont un bénéfice net de MAD 70.171.925,75.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Compagnie de Transports au Maroc « C.T.M. » S.A. au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions

Evaluation des titres de participation	
Questions clés de l'audit	Notre réponse
Au 31 décembre 2025, la valeur nette comptable des titres de participation s'élève à 322 183 KMAD. Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.	Nos travaux ont consisté principalement à : Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques : - Examiner la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des entités correspondantes ainsi que les ajustements

La valeur d'utilité est déterminée, pour chaque titre, par référence à une méthode d'évaluation fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs, ou l'actif net réévalué, pour apprécier les perspectives de rentabilité ou en fonction de la valeur probable de négociation ou de la valeur déterminée à partir de la situation financière de la participation.	opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres.
Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur d'utilité et des hypothèses sous-jacentes, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de notre audit.	Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels : - L'examen, sur la base d'échantillons, de la justification des méthodes d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés par la société pour déterminer les valeurs d'utilité ; - La vérification de la cohérence des données retenues dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation avec les données source des entités ; - La vérification par sondage de l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la société.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95, nous vous informons que la société CTM SA a procédé, au cours de l'exercice 2025, à :

- La constitution de la société « Issal Fès » détenue à 99,87% dont le capital social s'élève à 300 KMAD.
- La constitution de la société « Issal Urbain » détenue à 50,98% dont le capital social s'élève à 1 000 KMAD.
- La constitution de la société « Issal Tanger » détenue à 50,87% dont le capital social s'élève à 300 KMAD.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT


Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivoire 3, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 50

Sakina BENSOUA KORACHI
Associée


Forvis Mazars
forv/s mazars
76, Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7^{ème} Etage - Casablanca
Tel. 05 22 42 34 23

Adnane LOUKILI
Associé



RÉSULTATS ANNUELS COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2025



BILAN ACTIF		En milliers de dirhams	
	Notes	2025	2024
Actif immobilisé		699 430	745 992
Écarts d'acquisition - Actif	2.3	-	295 102
Immobilisations incorporelles	2.2	270 230	3 138
Immobilisations corporelles	2.2	427 933	446 531
Immobilisations financières	2.4	1 267	1 221
Titres mis en équivalence	2.4	-	-
Actif circulant		590 909	610 302
Stocks et en-cours		27 433	23 569
Clients et comptes rattachés	2.7	483 509	357 564
Impôt différé – Actif		54 368	43 049
Valeurs mobilières de placement		25 599	186 120
Trésorerie - Actif		80 402	52 801
TOTAL ACTIF		1 370 741	1 409 095

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ		AU 31/12/2025	
En milliers de dirhams	Notes	2025	2024
Produits		1 868 972	1 324 188
Chiffres d'affaires	2.11	1 827 360	1 301 509
Subventions d'exploitation des sociétés industrielles		28 687	10 294
Autres produits d'exploitation		3 170	3 108
Reprise d'exploitation, transferts de charges		9 755	9 277
Charges		1 862 232	1 295 725
Achats		983 351	617 407
Autres Charges externes		417 851	308 968
Impôts et taxes		10 540	11 164
Charges du personnel	2.12	305 388	252 907
Dotations aux amortissements et provisions		145 102	105 279
Résultat d'exploitation		6 740	28 463
Résultat financier		(19 060)	(12 222)
Résultat courant		(12 320)	16 241
Résultat non courant	2.10	45 370	25 197
Résultat avant impôts		33 050	41 438
Impôts sur les bénéfices	2.8	16 967	17 439
Quote-part dans le résultat des Sociétés mises en équivalence		-	-
Dotations aux amortissements des Ecart d'acquisition		-	-
Résultat net consolidé de l'exercice		16 083	23 999
Résultat Net Part du Groupe		56 204	46 622
Intérêts minoritaires		(40 121)	(22 623)
Nombre d'actions		1 225 978	1 225 978
Résultat par action en dirhams		45,84	38,03

Les notes 1 à 12 font partie intégrante des comptes consolidés.

BILAN PASSIF		En milliers de dirhams	
	Notes	2025	2024
Financement permanent		674 736	707 949
Capitaux propres		342 031	358 564
Capitaux propres - part du Groupe	2.1	243 479	362 360
Capital social ou personnel		122 598	122 598
Primes		42 438	42 438
Réserves consolidées		22 239	150 702
Résultat net de l'exercice - part du Groupe		56 204	46 622
Intérêts minoritaires	2.5	98 552	(3 796)
IM / Résultat		(40 121)	(22 623)
IM / Réserves consolidées		138 673	18 827
Provisions pour risques et charges	2.6	8 302	6 498
Dettes de financement	2.6	324 403	342 887
Passif circulant		604 915	680 569
Fournisseurs et comptes rattachés	2.7	291 337	304 746
Autres dettes	2.7	281 273	339 282
Impôt différé – Passif	2.8	2 122	-
Autres Provisions	2.6	30 183	36 541
Trésorerie - Passif		91 090	20 577
TOTAL PASSIF		1 370 741	1 409 095

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE		AU 31/12/2025	
En milliers de dirhams		2025	2024
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées		92 179	63 560
Résultat net des sociétés intégrées		16 083	23 999
Dotations d'exploitation		138 511	108 113
Variation des impôts différés		(11 800)	(10 980)
Plus-values de cessions, nettes d'impôt		50 615	57 572
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
Coût de l'endettement financier net		13 870	9 946
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		207 585	(279 573)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		(101 536)	353 079
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations		(96 434)	(157 973)
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt		54 174	62 126
Acquisition des titres de participation		-	(307 000)
Cession des titres de participation		-	-
Prêts & avances consentis		(281)	(407)
Intérêts financiers versés		(13 870)	(9 946)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(56 411)	(413 200)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(30 651)	(18 389)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-	-
Variation de capital et fonds d'établissement		638	-
Subventions d'investissements reçues		-	14 485
Emissions d'emprunts		81 161	300 000
Remboursements d'emprunts		(99 645)	(38 713)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(48 498)	257 383
Incidence des variations de périmètre & Incidence des variations des changements des principes comptables		3 011	14 073
Variation de trésorerie		(203 434)	211 335
Trésorerie d'ouverture		218 344	7 009
Trésorerie de clôture		14 911	218 344



RÉSULTATS ANNUELS COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2025



Notes aux comptes consolidés

Faits marquants de l'exercice

- La CTM a renforcé sa présence dans le transport urbain à travers ses filiales Issal Fès et Issal Tanger, affirmant ainsi son ambition de structurer une offre de mobilité urbaine élargie.
- Sur le plan opérationnel, la CTM poursuit sa stratégie de modernisation de la flotte avec l'acquisition de nouveaux autocars répondant aux plus hauts standards de confort, de sécurité et de respect de l'environnement, et équipés de caméras intelligentes permettant de renforcer la sécurité des passagers et des autres parties prenantes.
- Le Groupe CTM a également investi dans un CRM favorisant l'exploitation des données clients, en vue de renforcer la fidélisation et d'optimiser l'expérience client.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2025 des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation ont servi de base pour l'établissement des comptes consolidés. Ces comptes ont été établis suivant les règles et pratiques comptables applicables au Maroc présentés au niveau de la Méthodologie Relative aux Comptes Consolidés établis par le Conseil National de la Comptabilité.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

1.1 Principes et méthodes de consolidation

(a) Méthodes utilisées

Les filiales sont des sociétés contrôlées par le Groupe CTM et sont consolidées par intégration globale. Le contrôle existe lorsque le Groupe CTM détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages de l'activité de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de votes de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'exister.

(b) Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participations après comptabilisation des éventuelles plus ou moins-values latentes sur actifs identifiables.

Lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. S'ils sont négatifs, ils sont inscrits au passif du bilan sous la rubrique « Provision sur écarts d'acquisition » et repris en résultat sur une durée ne dépassant pas dix ans. Les écarts non significatifs sont intégralement rapportés au résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été constatés.

(c) Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

(d) Monnaie

Le Dirham est la monnaie de fonctionnement du Groupe. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés sont présentés en milliers de Dirhams (KMAD).

(e) Date de clôture

Les résultats des sociétés consolidées correspondent à une période de 12 mois se terminant le 31 décembre de chaque année, à l'exception des sociétés entrées ou sorties du périmètre en cours d'exercice.

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe ont établi des comptes arrêtés au 31 décembre 2025.

1.2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

(a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans. Pour ce qui est des logiciels, ils sont amortis sur une durée de 10 ans.

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, ou de réévaluation le cas échéant. L'amortissement économique correspond à l'amortissement linéaire. Pour les filiales utilisant le mode dégressif, la différence d'amortissement résultant de l'application de cette méthode par rapport à celle du linéaire est retraitée en consolidation.

Les principales catégories d'immobilisations sont amorties selon les durées de vie suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AU 31/12/2025
CATÉGORIES D'IMMOBILISATIONS	Durée de vie
Constructions	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Autres immobilisations corporelles	10 ans

Le Groupe vérifie lors de chaque arrêté de comptes que les durées d'amortissements retenues sont toujours conformes aux durées d'utilisation. A défaut, les ajustements nécessaires sont effectués.

Les amortissements sont constatés en diminution de la valeur brute des immobilisations selon la méthode linéaire, sur la durée de vie estimée du bien.

Les opérations de crédit-bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

(d) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

(e) Stocks

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci ne puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, selon les activités, au coût moyen pondéré. Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks. Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

(f) Créances

Les créances (ainsi que les dettes) sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non-recouvrement.

(g) Valeurs mobilières de placement

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat. Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

(h) Provisions réglementées

Les provisions réglementées à caractère fiscal sont annulées en consolidation.

(i) Retraitement des impôts

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et des retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

L'annulation des provisions à caractère fiscal ne donne pas lieu à la constatation d'impôts différés dans le cas où ces dernières sont utilisées conformément à leur objet et sont donc définitivement exonérées d'impôt.

(j) Retraitement des contrats de crédit-bail

Les contrats de crédit-bail relatifs aux biens mobiliers sont retraités dans les comptes consolidés. Les biens sont enregistrés en immobilisations à l'actif du bilan à la valeur stipulée au contrat avec, pour contrepartie, l'enregistrement de la dette au passif du bilan. Les retraitements entraînent les conséquences comptables suivantes :

- **Annulation de la charge de crédit-bail** : les redevances enregistrées parmi les loyers sont annulées par la constatation d'une charge financière et le remboursement de la dette.
- **Constatation de l'amortissement des immobilisations** : les biens donnent lieu à l'établissement d'un plan d'amortissement en fonction duquel sont enregistrées les dotations.

(k) Distinction entre résultat courant et extraordinaire

Le résultat courant inclut l'ensemble des produits et charges directement liés aux activités ordinaires du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles. Les éléments inhabituels définis comme des produits ou des charges non récurrentes par leur fréquence, leur nature et leur montant (comme les coûts de restructurations) font partie du résultat courant.

Les éléments extraordinaires sont définis de manière très restrictive et correspondent à des produits et des charges inhabituels d'une importance majeure.

(l) Résultat par action

Le Groupe CTM présente un résultat par action. Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

1.3 Acquisition de AML

Au cours de l'exercice 2024, la société CTM SA a acquis le contrôle exclusif de la société AFRICA MOROCCO LINK, entraînant son entrée dans le périmètre de consolidation par intégration globale à compter du 12 juin 2024.

Cette acquisition a été comptabilisée conformément aux dispositions de l'Avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité. Le coût d'acquisition des titres s'élève à 307 Millions de dirhams, donnant lieu à la constatation d'un écart d'acquisition actif de 295 Millions de dirhams. Postérieurement à l'acquisition, le prix de cession a fait l'objet d'un ajustement à la baisse de 3 millions de dirhams, en application d'une notification contractuelle établie le 5 mai 2025 entre CTM SA et Bank of Africa relative à la prise en charge d'un surcoût d'affrètement, portant ainsi le coût d'acquisition définitif à 304 millions de dirhams et l'écart d'acquisition affecté à 292 millions de dirhams.

Conformément à l'Avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité, l'analyse des actifs et passifs identifiables, menée postérieurement à l'acquisition de juin 2024 et finalisée à la clôture du 31 décembre 2025, a conduit à identifier une ligne maritime en tant qu'actif incorporel, sur lequel l'écart d'acquisition a été affecté et fait l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 ans.

Par ailleurs, les intérêts minoritaires négatifs constatés au niveau de la société AML ont été absorbés grâce à l'affectation de l'écart d'acquisition sur l'actif identifiable.



RÉSULTATS ANNUELS COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2025



2. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DES COMPTES CONSOLIDÉS

2.1 Capitaux propres consolidés

CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS					AU 31/12/2025		
EN KMAD	Capital	Primes	Réserves Consolidées	Résultat	Totaux capitaux PG	Intérêts minoritaires	Totaux capitaux
Situation au 31 décembre 2023	122 598	42 438	98 741	63 101	326 878	15	326 893
Affectation du Résultat 2023	-	-	63 101	(63 101)	-	-	-
Dividendes versés	-	-	(24 533)	-	(24 533)	(1)	(24 534)
Résultat de l'exercice	-	-	-	46 622	46 622	(22 623)	23 999
Distributions reçues	-	-	6 144	-	6 144	-	6 144
Autres retraitements	-	-	7 249	-	7 249	18 813	26 062
Situation au 31 décembre 2024	122 598	42 438	150 702	46 622	362 360	(3 796)	358 564
Affectation du Résultat 2024	-	-	46 622	(46 622)	-	-	-
Dividendes versés	-	-	(31 651)	-	(31 651)	-	(31 651)
Résultat de l'exercice	-	-	-	56 204	56 204	(40 121)	16 082
Distributions reçues	-	-	999	-	999	-	999
Autres retraitements	-	-	(144 434)	-	(144 433)	142 469	(1 963)
Situation au 31 décembre 2025	122 598	42 438	22 239	56 204	243 479	98 552	342 031

2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

IMMOS. INCORPORELLES ET CORPORELLES		31/12/2025		31/12/2024	
EN KMAD	Valeur Brute	Amort. & Provis.	Valeur Brute	Amort. & Provis.	
Immobilisations incorporelles	335 099	(64 869)	37 716	(34 578)	
Immobilisations corporelles (*)	1 236 169	(808 236)	1 257 397	(810 866)	

(a) Variation des immobilisations incorporelles et corporelles (valeurs brutes)

VARIATION DES IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES BRUT					
EN KMAD	2024	Acquisitions	Cessions / Rachats	Changement de méthode	2025
Immobilisations incorporelles	37 716	297 524	(141)	0	335 099
Immobilisations corporelles	1 257 397	91 001	(71 938)	(40 291)	1 236 169
- Dont Crédit-bail	121 333	0	(93)	(40 291)	80 949

(b) Variation des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

VARIATION DES AMORT. DES IMMO INCORPORELLES ET CORPORELLES					
EN KMAD	2024	Dotations	Reprises sur cessions/ Rachats	Variation Périmètre	2025
Immobilisations incorporelles	34 578	30 432	(141)	-	64 869
Immobilisations corporelles	810 866	106 279	(68 614)	(40 295)	808 236
- Dont Crédit-bail (*)	121 180	217	(105)	(40 295)	80 997

(*) (48) KDH correspond à l'élimination, dans les comptes consolidés, des immobilisations issues du rachat de biens précédemment financés en crédit-bail par le groupe CTM. Ces biens, toujours comptabilisés et amortis dans les comptes sociaux à leur valeur résiduelle, sont annulés en consolidation, le groupe ne détenant plus aucun contrat de crédit-bail en cours à la clôture 2025.

2.3 Écarts d'acquisition

ÉCARTS D'ACQUISITION						
EN KMAD	2024	Affectation (*)	Dotations	Reprises sur Cessions / Rachats	Variation Périmètre	2025
Écart d'acquisition	295 102	(292 091)	-	-	(3 011)	-

(*) L'acquisition d'AML par le groupe CTM, effective au 12 juin 2024, a généré un écart d'acquisition de 292 millions de dirhams. Conformément à l'Avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité, l'analyse des actifs et passifs identifiables a été finalisée au cours de l'exercice 2025 et a abouti à l'affectation de l'écart d'acquisition sur une ligne maritime identifiée comme actif incorporel, comptabilisée en immobilisations incorporelles et amortie sur une durée de 10 ans.

2.4 Immobilisations financières et titres mis en équivalence

(a) Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE				
EN KMAD	31/12/2025		31/12/2024	
	Valeur Brute	Amort. & Provis.	Valeur Nette	Valeur Nette
Titres de participations non consolidés et autres titres immobilisés (*)	1 834	(1 504)	330	330
Prêts immobilisés	525	(240)	285	180
Autres créances financières	12 134	(11 482)	652	711
Total	14 493	(13 226)	1 267	1 221

(*) TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS au 31 décembre 2025

EN KMAD	Pris d'acquisition Global	VNC	Valeur de réalisation (1)
SACAR	19	-	-
GARE ROUTIÈRE DE SALÉ	90	-	-
GARE ROUTIÈRE DE FÈS	49	-	-
STE ERRIANE EL MAGHRIBIA	1 616	330	330
GARE ROUTIÈRE DE TÉTOUAN	60	-	-
Total détail titres	1 834	330	330

(1) La valeur de réalisation correspond :
• Pour les actions cotées à leur valeur boursière
• Pour les actions non cotées, soit à leur valeur de marché, si elle peut être déterminée de façon fiable, soit à leur valeur comptable.

(*) TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS au 31 décembre 2024

EN KMAD	Pris d'acquisition Global	VNC	Valeur de réalisation (1)
SACAR	19	-	-
GARE ROUTIÈRE DE SALÉ	90	-	-
GARE ROUTIÈRE DE FÈS	49	-	-
STE ERRIANE EL MAGHRIBIA	1 616	330	330
GARE ROUTIÈRE DE TÉTOUAN	60	-	-
Total détail titres	1 834	330	330

(1) La valeur de réalisation correspond :
• Pour les actions cotées à leur valeur boursière
• Pour les actions non cotées, soit à leur valeur de marché, si elle peut être déterminée de façon fiable, soit à leur valeur comptable.

(b) Titres mis en équivalence

Néant.

2.5 Intérêts minoritaires

INTÉRÊTS MINORITAIRES		
EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts minoritaires au début de l'exercice	(3 796)	15
Dividendes versés	-	(2)
Intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice	(40 121)	(22 623)
Autres variations	142 449	18 814
Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice	98 552	(3 796)

(*) L'affectation de l'Écart d'Acquisition a permis d'absorber les intérêts minoritaires négatifs constatés chez AML à fin 2024. Et ce, conformément aux dispositions de l'Avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité.

2.6 Provisions & autres dettes à long terme

(a) Provisions pour risques et charges

Ces provisions correspondent à la prise en compte des risques courus par les filiales et connus en fin de période.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
EN KMAD	2024	Dotations	Reprises	2025
Provisions pour litiges	5 065	798	(378)	5 485
Provisions durables pour risques	5 065	798	(378)	5 485
Autres provisions pour charges	1 433	2 817	(1 433)	2 817
Provision pour charges	1 433	2 817	(1 433)	2 817
Provisions pour litiges	3 878	1 258	(416)	4 720
Provisions pour impôts	31 657	-	(7 200)	24 457
Autres provisions pour risques et charges	1 006	-	-	1 006
Autres provisions pour risques et charges	36 541	1 258	(7 616)	30 183

(b) Dettes de financement

DETTES DE FINANCEMENT				
EN KMAD	Durée < 1an	1 an <Durée> 5 ans	Durée > 5 ans	Total
Dettes de financement	78 752	243 580	2 071	324 403
- Dont Crédit-bail	-	-	-	-

2.7 Répartition des dettes du passif circulant et des créances de l'actif circulant par échéances.

RÉPARTITION DES DETTES DE L'ACTIF CIRCULANT PAR ÉCHÉANCE				
EN KMAD	Durée < 1an	1 an <Durée> 2 ans	Durée > 2 ans	Total
Clients	308 922	37 835	28 577	375 334
Autres créances	131 708	1 803	644	134 155

Le montant de la dépréciation constatée au niveau des Clients et comptes rattachés est de 25 980 KDH, soit un montant net des créances clients et autres créances de 483 509 KDH.

RÉPARTITION DES DETTES DU PASSIF CIRCULANT PAR ÉCHÉANCE				
EN KMAD	Durée < 1an	1 an <Durée> 2 ans	Durée > 2 ans	Total
Fournisseurs et comptes rattachés	291 033	159	145	291 337
Autres dettes	279 414	379	1 480	281 273



RÉSULTATS ANNUELS COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2025



2.8 Impôts sur les bénéfices

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Impôts courants	28 767	28 419
Impôts différés	(11 800)	(10 980)
Total	16 967	17 439

La Preuve d'impôt se présente comme suit :

Résultat avant impôt	33 050
IS Théorique	28 888
IS dans les comptes consolidés	16 967
Ecart	11 921

L'écart peut s'expliquer ainsi :

IDA / déficits fiscaux	11 951
Impact Changement de taux d'ID/retraitements de consolidation	(547)
IS/ Réintégrations fiscales	530
ID / Immobilisations en NV	(33)
Autres	20

2.9 Engagements financiers hors bilan

(a) Engagements financiers reçus ou donnés

ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN		
EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Avais, cautions et garanties donnés	23 875	14 084
Avais, cautions et garanties reçus	27 916	38 178

(b) Sûretés reçues

SÛRETÉS REÇUES		
EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Hypothèque	118	118

2.10 Résultat non courant

1Compte tenu du paragraphe 4150 page 26 de l'Avis n°5, les actifs et passifs d'impôts sont évalués en utilisant le taux d'impôt en vigueur à la clôture de l'exercice, alors que le taux d'impôt à retenir pour les impôts différés est le taux d'impôt en vigueur à la clôture de l'exercice qui sera applicable lorsque la différence future se réalisera.

RÉSULTAT NON COURANT		
EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
Plus-values sur cessions d'actifs	49 122	58 646
Dotations nettes des reprises de provisions	13 433	8 261
Autres produits et charges non courantes nettes	(17 185)	(41 710)
Total	45 370	25 197

2.11 Chiffre d'affaires par société

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SOCIÉTÉ		
EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
CTM S.A.	526 454	516 564
CTM MESSAGERIE	155 420	152 643
ISSAL AL MADINA	76 173	65 727
AFRICA MOROCCO LINK	1 047 014	566 575
ISSAL FES	14 941	-
ISSAL TANGER	7 358	-
Total	1 827 360	1 301 509

2.12 Charges de personnel par société

CHARGES DE PERSONNEL PAR SOCIÉTÉ		
EN KMAD	31/12/2025	31/12/2024
CTM S.A.	153 149	143 730
CTM MESSAGERIE	64 937	63 469
ISSAL AL MADINA	1 655	1 440
AFRICA MOROCCO LINK	82 555	44 268
ISSAL FES	2 084	-
ISSAL TANGER	1 008	-
TOTAL	305 388	252 907

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

(a) Actif sectoriel

ACTIF SECTORIEL										
	CTM S.A.	CTM MESSAGERIE	CTM TOURISME	ISSAL	ISSAL AL MADINA	AFRICA MOROCCO LINK	ISSAL FES	ISSAL TANGER	ISSAL URBAIN	Total
Actifs immobilisés d'exploitation	299 348	101 105	7 000	-	12 341	279 040	204	392	-	699 430
Total Bilan	892 757	123 377	9 589	1 093	45 657	260 884	25 500	11 536	348	1 370 741

(b) Résultat sectoriel

RÉSULTAT SECTORIEL										
	CTM S.A.	CTM MESSAGERIE	CTM TOURISME	ISSAL	ISSAL AL MADINA	AFRICA MOROCCO LINK	ISSAL FES	ISSAL TANGER	ISSAL URBAIN	Total
Produits d'exploitation	536 202	157 197	-	-	95 623	1 048 323	24 208	7 392	27	1 868 972
Résultat d'exploitation	44 282	29 531	(1 587)	(336)	5 033	(76 857)	6 291	445	(62)	6 740
Résultat courant	37 029	29 866	(1 587)	(336)	5 033	(88 999)	6 291	445	(62)	(12 320)
Résultat non courant	48 709	719	(26)	(30)	(672)	(2 864)	(466)	-	-	45 370
Résultat net de l'ensemble consolidé	63 521	28 825	(1 963)	(389)	3 336	(82 580)	5 017	393	(77)	16 083

(c) Autres informations

AUTRES INFORMATIONS							
	CTM S.A.	CTM MESSAGERIE	ISSAL AL MADINA	AFRICA MOROCCO LINK	ISSAL FES	ISSAL TANGER	Total
Investissements	80 910	6 499	33	8 383	210	399	96 434

4. INFORMATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Liste des sociétés consolidées

LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES			
SOCIÉTÉ	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	AU 31/12/2025
			Méthodes de Consolidation (*)
CTM S.A.	100,00%	100,00%	Mère
CTM MESSAGERIE	100,00%	100,00%	IG (*)
CTM TOURISME	100,00%	100,00%	IG
ISSAL	100,00%	100,00%	IG
ISSAL MADINA	50,87%	50,87%	IG
AFRICA MOROCCO LINK	51,00%	51,00%	IG
ISSAL FES	100,00%	100,00%	IG
ISSALTANGER	50,93%	50,92%	IG
ISSAL URBAIN	50,98%	50,98%	IG

(*) Méthodes de consolidation :
I.G. : Intégration globale

5. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES

Néant.

6. EVENEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLOTURE

Néant.

7. EFFECTIFS

Les effectifs du Groupe CTM sont les suivants :

EFFECTIFS		
EFFECTIF À LA CLÔTURE	31/12/2025	31/12/2024
Cadres	156	57
Crew members	233	223
Conducteurs	1820	811
Agents affectés au réseau	563	437
Agents affectés au technique	271	96
Autres	286	151
TOTAL	3 329	1 775

Le Rapport Financier Annuel est publié sur le Site Internet de CTM :

www.ctm.ma

Communication financière

Tél : (+212) 5 22 76 21 08

Aux actionnaires de la société

Compagnie de transports au Maroc « C.T.M. » S.A.
Km 13.5 Autoroute Casablanca-Rabat –Sidi Bernoussi
Casablanca

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Compagnie de Transports au Maroc «C.T.M.» S.A. et de ses filiales (Groupe C.T.M.), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, le compte de produits et de charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 342.031 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 16.083.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Evaluation des immobilisations incorporelles	
Questions clés de l'audit	Notre réponse
<p>Au cours de l'exercice, le Groupe a procédé à la réaffectation d'un écart d'acquisition (goodwill) d'une valeur nette comptable de 263 MMAD (19% du total Actif) en immobilisations incorporelles vers une licence maritime.</p> <p>Cette opération implique des jugements significatifs de la direction, notamment en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'identification et la valorisation de la licence en tant qu'actif incorporel distinct ; la justification de la réaffectation du goodwill conformément aux normes comptables applicables ; la détermination de la durée d'utilité et des modalités d'amortissement de la licence ; 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> examiner la documentation justifiant l'identification de la licence en tant qu'actif incorporel identifiable et distinct ; évaluer la pertinence des méthodes de valorisation retenues pour la licence, y compris les hypothèses clés utilisées ; apprécier la cohérence de la durée d'utilité retenue et du mode d'amortissement appliqué ; vérifier le traitement comptable de la réaffectation et son correcte reflet dans les états financiers ;

1

<ul style="list-style-type: none"> l'évaluation de l'existence d'éventuels indices de perte de valeur. <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> du poids de cet actif dans les comptes du Groupe, de l'importance des jugements et l'utilisation de l'estimation par la Direction dans la détermination des flux de trésorerie futurs actualisés, des taux d'actualisation et de croissance à long terme, utilisés pour les tests de dépréciation. 	<ul style="list-style-type: none"> analyser l'existence d'indices de perte de valeur et, le cas échéant, revoir les tests de dépréciation réalisés ; <p>Nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2025 à travers l'analyse des indicateurs de performance commerciale prévisionnelle. La société n'a pas identifié durant l'exercice des indices de perte de valeur de cet actif incorporel.</p>
--	--

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

2

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

3

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT



Sakina BENSOUA KORACHI
Associée



Adnane LOUKILI
Associé

4